

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 3 JUIN 2021

DEL-2021-100

L'An deux mille vingt et un, le trois juin, à 9 heures 00 le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 27/5/2021, s'est réuni 'Salles Aravis - Bary - Andey' du Forum des Lacs à THYEZ, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, GILLET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. DEAGE, MATHIAN, OBERLI, PEUGNIEZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, DARDE, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, SCOTTON

MM. BAILLY, GAL, BUGNICOURT, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26

Présents : 16

Représentés par mandat : 2

Objet : COMMUNE D'ALBY-SUR-CHERAN - PLACE DE L'EGLISE - AMENAGEMENT DE VOIRIE ET EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE

Exposé du Président,

Par délibération en date du 4 mars 2021, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune d'ALBY-SUR-CHERAN pour l'aménagement de la place de l'Eglise.

La commune d'ALBY-SUR-CHERAN entreprend de réaliser des travaux d'aménagement des abords de l'église, comprenant la création d'un parking et son réseau de collecte des eaux pluviales et une mise en valeur paysagère.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise les travaux d'extension coordonné du réseau d'éclairage public sur ce secteur. Les travaux prévus comprennent essentiellement la réalisation de 280 ml de tranchée et la pose de 14 points lumineux.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux.

La consultation comprend 2 lots.

➤ **LOT N°1 : « TERRASSEMENT, GENIE CIVIL »**

➤ **LOT N°2 : « GENIE ELECTRIQUE »**

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 2 juin 2021, a classé et émis un avis sur les offres.

Elle propose à chacun des pouvoirs adjudicateurs de retenir les offres jugées techniquement et économiquement les plus avantageuses suivantes :

- **Lot n°1** : L'entreprise EUROVIA pour un montant de 367 151,54 euros H.T.
La part des prestations qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Syane correspond à un montant de 17 964,50 euros H.T.
- **Lot n°2** : L'entreprise PORCHERON pour un montant de 38 418,30 euros H.T.

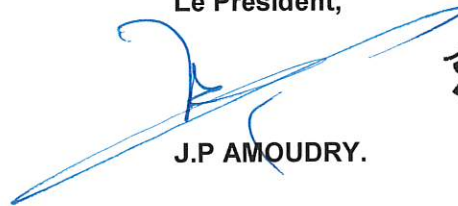
Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. A donner leur accord pour les marchés à conclure pour le lot n°1 avec le titulaire retenu, et à autoriser le Président à signer le marché relatif aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE,
2. A donner leur accord pour le marché à conclure pour le lot n°2 avec le titulaire retenu et à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



J.P AMOUDRY.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE